



ADN

BOURSE ARTISTE
**À L'IMAGINATION
RADICALE**
2025

QUESTIONS ET RÉPONSES

CONDITIONS ET QUESTIONS D'ÉLIGIBILITÉ

QUI PEUT DEMANDER UNE BOURSE?

Alignement aux valeurs et à la mission: la bourse pour artistes Imagination Radicale de NDN Collective offre un soutien aux peuples autochtones dont le travail, les objectifs et les intentions s'alignent sur la mission, les valeurs, les principes fondamentaux et les stratégies de NDN. L'octroi de bourses NDN vise à honorer et à faire progresser l'autodétermination des peuples autochtones.

Les candidats doivent satisfaire aux exigences suivantes:

- a. S'aligner sur **la mission de NDN Collective** visant à renforcer le pouvoir collectif des peuples, communautés et nations autochtones pour exercer notre droit inhérent à l'autodétermination, tout en favorisant un monde construit sur une base de justice et d'équité pour tous les peuples et la Terre Mère.

Voir: **Our Mission** (notre mission)

- b. Être autochtone et résider à l'intérieur des frontières post-coloniales des États-Unis, du Canada, du Mexique ou des nations insulaires associées d'Hawaï, de Borikén/Porto Rico, des Samoa américaines, de Guam, des îles Mariannes du Nord et des îles Vierges américaines.

NDN Collective définit les peuples autochtones comme des communautés ethniques dont l'ascendance vient des premiers habitants originaux d'une région donnée, contrairement aux groupes qui s'y sont installés, l'ont occupés et/ou colonisés plus récemment. La terre sur laquelle nous vivons et les ressources naturelles dont nous dépendons sont inextricablement liées à nos identités, nos cultures, nos moyens de subsistance, ainsi qu'à notre bien-être physique et spirituel. La population totale estimée des peuples autochtones est d'environ 370 millions de personnes dans le monde (5% de la population mondiale). Nous utilisons Peuples autochtones avec un « s » pour reconnaître la diversité des individus et des groupes qui s'identifient au terme, un terme qui a été distillé en un nom singulier tout au long de l'histoire dans le but de regrouper nos peuples plutôt que de reconnaître nos différences et notre diversité. Cela est conforme à **la Déclaration des Nations Unies** sur les droits des peuples autochtones.

- c. Être artistes, collectifs d'artistes, ou petits organismes à but non lucratif autochtones

Remarque destinée aux collectifs d'artistes et aux petites organisations à but non lucratif:

- Doit être dirigé et géré par des Autochtones, ce qui signifie que le conseil d'administration et décideur doit être à 100% autochtone, et le personnel doit être à au moins 70% autochtones. Ces indicateurs visent à garantir que l'autodétermination des Autochtones soit au premier plan des efforts du collectif ou de l'entreprise à but non lucratif. Des exemples de décideurs peuvent inclure: le conseil d'administration, les hauts dirigeants organisationnels tels que les directeurs exécutifs, les directeurs associés, etc. **Si vous avez des questions sur l'éligibilité, veuillez contacter programofficer@ndncollective.org.**
 - *Si vous vous associez à un parrain fiscal pour postuler à ce volet de financement, le parrain fiscal n'est pas tenu de répondre aux critères «dirigé par des Autochtones» tels qu'énoncés dans cette section. Seule la personne effectuant le travail avec les fonds doit répondre aux critères pour être éligible.*
- d. Être âgé d'au moins 18 ans au début de la durée de la bourse, le 1er octobre 2025.

SUIS-JE ADMISSIBLE SI JE SUIS UNE PERSONNE AUTOCHTONE D'UN AUTRE PAYS MAIS QUE JE VIS AUX ÉTATS-UNIS, AU MEXIQUE OU AU CANADA?

Bien que cela puisse changer dans le futur, NDN Collective n'accorde actuellement des subventions qu'aux personnes autochtones des États-Unis, du Canada, du Mexique et des «territoires» américains.

LA SUBVENTION EST-ELLE DESTINÉE À DES ORGANISATIONS OU À DES PARTICULIERS?

La bourse Artiste imagination radicale de NDN est destinée aux artistes individuels, aux collectifs d'artistes ou aux petites organisations à but non lucratif. Il s'agit d'une subvention d'un an conçue pour renforcer les ressources, la stabilité et le pouvoir de rêve des artistes profondément engagés auprès de leurs communautés pour développer des visions alternatives qui inspirent le mouvement autochtone.

QU'ENTENDEZ-VOUS PAR COLLECTIF D'ARTISTES ET PETITES ORGANISATIONS À BUT NON LUCRATIF?

NDN Collective définit un «**Collectif d'artistes autochtones**» comme suit:

un groupe d'artistes autochtones qui collaborent pour imaginer, conceptualiser, créer et exposer des œuvres d'art. Les collectifs d'artistes peuvent être composés de tout type d'artistes, notamment des conteurs, des tisserands, des peintres, des sculpteurs, des photographes, des vidéastes, des musiciens, des poètes, des interprètes et bien plus.

Ils ont souvent un objectif ou une vision commune et sont profondément engagés auprès de leurs communautés pour développer des visions alternatives qui inspirent le mouvement autochtone vers un nouvel avenir et un monde juste pour tous et pour la Terre Mère. Les collectifs d'artistes autochtones doivent être dirigés et gérés par des Autochtones, c'est-à-dire que le conseil d'administration et décideur doit être à 100% autochtone, et le personnel doit être à au moins 70% autochtones. Si vous avez des questions sur l'éligibilité, veuillez contacter programofficer@ndncollective.org.

NDN Collective définit une «**petite organisation à but non lucratif**» comme:

Une organisation qui fonctionne avec un budget annuel inférieur à 500 000\$ USD et qui compte généralement cinq employés ou moins. La petite organisation à but non lucratif doit financer directement les artistes autochtones, en allouant au moins 90% du budget de bourse à cet effet.

QUELLE EST LA LIMITE D'ÂGE POUR BÉNÉFICIER DE LA SUBVENTION?

Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans pour postuler. La bourse Artiste imagination radicale de NDN encourage et considère les candidatures des peuples autochtones de tous âges et de tous contextes.

PUIS-JE POSTULER À LA SUBVENTION SI MOI-MÊME OU MON ORGANISATION SOMMES ACTUELLEMENT BÉNÉFICIAIRES D'UNE AUTRE SUBVENTION OU D'UN AUTRE PROGRAMME NDN?

Oui. Si vous ou votre organisation êtes actuellement bénéficiaire d'une autre subvention NDN ou d'un programme de la Fondation NDN, du Fonds NDN, etc., vous pouvez toujours postuler à la bourse Artiste imagination radicale de NDN. Vous ne pouvez pas avoir deux subventions actives dans le même volet de financement et devez également vous assurer que chaque projet est distinct.

FAUT-IL AVOIR UN PARCOURS PARTICULIER POUR ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ARTISTE À L'IMAGINATION RADICALE?

Vous n'avez pas besoin d'avoir un parcours particulier pour être éligible. Nous définissons les artistes à l'imagination radicale comme des créateurs qui:

- Proposent des solutions pour démanteler le racisme structurel à travers leur art et leur créativité
- Imaginent et pratiquent la justice au sein de leurs communautés tout en travaillant à reconstruire et à assembler un monde meilleur
- Amplifient les voix de la communauté pour contrer les systèmes, politiques et pratiques inéquitables

Les candidats sont des artistes autochtones (18 ans et plus), des collectifs d'artistes ou de petits organismes à but non lucratif, issus de toutes expériences et de tous horizons, dont la créativité œuvre au changement social, tels que: défense de leur patrie et leurs droits, développement des nations régénératrices, revitalisation de leurs cérémonies, cultures, langues, modes de vie, décolonisation et guérison active de leurs communautés et familles.

LE PROJET ARTISTIQUE IMAGINATION RADICALE PROPOSÉ DOIT-IL ÊTRE BASÉ DANS UNE COMMUNAUTÉ SPÉCIFIQUE OU PEUT-IL ÊTRE DANS PLUSIEURS RÉGIONS ET COMMUNAUTÉS?

Le projet artistique proposé peut être actualisé dans et au-delà de la région locale dans laquelle le candidat est basé. Le projet artistique proposé doit contribuer au plus grand mouvement de libération collective au sein de notre zone géographique (voir Question 1, Partie B). Nous encourageons les artistes, les collectifs d'artistes ou les petites organisations à but non lucratif profondément engagés auprès de leurs communautés à développer des visions alternatives qui inspirent le mouvement autochtone vers un nouvel avenir et un monde juste pour tous les peuples et la Terre Mère.

QUESTIONS FISCALES

CETTE BOURSE EST-ELLE UN REVENU IMPOSABLE?

Les bourses constituent un revenu imposable au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Il existe également des implications fiscales pour les résidents des «territoires» américains. Tous les bénéficiaires de NDN, dès notification d'acceptation, doivent consulter un conseiller fiscal qualifié sur les implications de la réception de la bourse afin de planifier et de gérer correctement leurs finances. Nous ne contrôlons, n'évaluons, n'approuvons ni ne garantissons aucun des conseils fournis par un conseiller fiscal indépendant. De plus, nous n'assumons aucune responsabilité pour les actions, produits, services et contenus fournis par un conseiller fiscal indépendant.

POUVONS-NOUS UTILISER UN PARRAIN FISCAL POUR POSTULER À LA BOURSE IMAGINATION RADICALE?

Oui, les artistes individuels et les collectifs peuvent établir un parrainage fiscal avec une organisation à but non lucratif. Il peut s'agir d'une organisation locale à but non lucratif avec laquelle vous entretenez une relation établie ou d'une organisation régionale/nationale disposée à vous servir de parrain fiscal. Vous ou votre collectif pouvez ensuite demander une bourse NDN en utilisant le statut fiscal du parrain.

Un protocole d'accord, une lettre d'accord ou une autre forme de documentation doit également être soumis confirmant le parrainage fiscal (signé par les deux parties) au moment de la soumission de votre demande pour qu'elle soit considérée comme complète. Vous devrez également soumettre le document de vérification de votre parrain fiscal dans Fluxx.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE POSTULER À TITRE INDIVIDUEL ET ÊTRE PARRAINÉ FISCALEMENT?

La principale différence entre postuler en tant que particulier et avec un parrain fiscal est qui sera responsable de toute obligation fiscale et du respect des conditions de bourse.

Particulier: la personne physique est responsable de la bourse et/ou du revenu imposable le cas échéant, et doit soumettre un numéro d'identification fiscale avec la demande.

Parrain fiscal: un parrain fiscal assume la responsabilité légale de la bourse. Le parrain fiscal doit conserver la responsabilité du projet et est le bénéficiaire de NDN. Si vous décidez d'emprunter cette voie, veuillez suivre les étapes de la question 10.

NOUS SOMMES UN COLLECTIF QUI N'A PAS DE STATUT D'ENTREPRISE À BUT NON-LUCRATIF, NI DE PARRAIN FISCALE, POUVONS-NOUS QUAND MÊME POSTULER?

Oui. Afin de recevoir une bourse de la Fondation NDN, vous ou votre groupe/organisation devez avoir un numéro d'identification fiscale. Si votre collectif n'a pas de numéro d'identification fiscale ni de parrain fiscal, vous pouvez désigner une «personne-ressource» du collectif pour être le principal contact de NDN dans le processus d'octroi de subventions. L'identification fiscale de la personne devient responsable de la subvention et/ou du revenu imposable le cas échéant, et doit être soumise avec la demande. Cette personne sera chargée de veiller au respect des modalités de la bourse.

QUESTIONS BUDGÉTAIRES

DOIS-JE SOUMETTRE UN BUDGET AVEC MA CANDIDATURE?

Oui, les candidats doivent proposer un budget pour l'utilisation des fonds de la bourse, qui peut inclure une allocation de subsistance, les fournitures et l'équipement nécessaires pour amplifier publiquement le travail proposé. **Il est nécessaire que 12% des fonds budgétisés soient alloués au soutien des soins personnels, de la santé et du bien-être des artistes.**

QUESTIONS DE CANDIDATURE

Y A-T-IL UNE LIMITE DE CARACTÈRES POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE CANDIDATURE? LES ESPACES COMPTENT-ILS DANS LA LIMITE DE CARACTÈRES?

Chaque réponse aux questions de candidature est limitée à 3 000 caractères, espaces non compris.

EST-CE UNE BOURSE ACADÉMIQUE?

Il ne s'agit pas d'une bourse académique. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà été inscrit dans un établissement d'enseignement pour être un excellent candidat à la bourse Imagination Radicale.

S'AGIT-IL D'UNE BOURSE D'ARTISTE BASÉE SUR UN PROJET?

Oui. La bourse Artiste imagination radicale est une subvention basée sur des projets. Vous devrez réaliser un projet pendant la durée de votre bourse. Cette subvention est destinée à soutenir le développement et l'amplification de votre travail.

DOIS-JE SOUMETTRE DES DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR APPUYER MA CANDIDATURE?

Obligatoire: Tous les candidats doivent partager un minimum de 4 exemples et/ou de la documentation de votre travail. Veuillez ne pas soumettre plus de 8 exemples de votre travail. Ces exemples doivent être téléchargés sur votre formulaire de demande dans Fluxx.

DOIS-JE ABANDONNER MON EMPLOI SI J'OBTIENS LA BOURSE D'ARTISTE?

Non. Il appartient aux bénéficiaires de la bourse Artiste imagination radicale de NDN de décider s'ils continuent leur emploi actuel ou en prennent congé. Les boursiers sont encouragés à garder à l'esprit le temps et la capacité nécessaires pour réaliser le(s) projet(s) et plans d'artiste proposés au cours de l'année.

À QUI PUIS-JE M'ADRESSER POUR OBTENIR DE L'AIDE CONCERNANT MA CANDIDATURE, OU SI J'AI DES QUESTIONS SUR MON ÉLIGIBILITÉ?

Pour assistance technique avec le portail Fluxx, veuillez contacter:
grantsinfo@ndncollective.org

Pour toute question relative au programme de bourse, veuillez contacter
programofficer@ndncollective.org

QUESTIONS TECHNIQUES

PUIS-JE ENVOYER MA CANDIDATURE PAR FAX/POSTE/COURRIEL?

Toutes les candidatures doivent être soumises via notre système Fluxx. Nous n'acceptons pas les candidatures envoyées par fax, par la poste ou par courrier électronique en raison des exigences spécifiques de mise en forme et des limites de caractères dans le formulaire de candidature. Compte tenu du volume élevé de candidatures que nous recevons, nous ne pouvons pas accepter de candidatures tardives ou incomplètes.

QUE FAIRE SI JE NE ME SOUVIENS PAS DE MON MOT DE PASSE?

Si vous avez oublié votre mot de passe, veuillez cliquer sur le lien «Réinitialiser ou créer un mot de passe» sur la page de connexion Fluxx, et suivre les instructions. Pour des raisons de sécurité, le lien de réinitialisation du mot de passe expirera au bout de 30 minutes. Assurez-vous de terminer le processus de réinitialisation dans ce délai, ou vous devrez demander un nouveau lien.

J'AI ESSAYÉ DE RÉINITIALISER MON MOT DE PASSE, MAIS JE N'ARRIVE TOUJOURS PAS À ACCÉDER À MON COMPTE.

Si vous entrez un mot de passe incorrect trois fois de suite, votre compte Fluxx sera verrouillé. Pour y accéder à nouveau, veuillez contacter grantsinfo@ndncollective.org afin de déverrouiller votre compte et réinitialiser votre mot de passe.

QUEL NAVIGATEUR WEB FONCTIONNE LE MIEUX AVEC FLUXX?

Pour performance optimale avec notre système Fluxx, nous vous recommandons d'utiliser Google Chrome comme navigateur Web.

FLUXX DISPOSE-T-IL D'UNE FONCTION D'ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE?

Le système Fluxx ne dispose pas d'une fonction d'enregistrement automatique. Pour éviter de perdre vos réponses, pensez à les enregistrer fréquemment.

À QUI PUIS-JE M'ADRESSER POUR OBTENIR DE L'AIDE SUR DES QUESTIONS TECHNIQUES LIÉES À FLUXX?

Pour toute question technique, veuillez contacter: grantsinfo@ndncollective.org